

Projet « MOBILITE DOUCE / VELOMALIN® »

BILAN GLOBAL 2016-2019 (nov 2019)

1. Rappel succinct du projet et de la structure porteuse

Le projet « Mobilité douce-Véломalin® » est porté par l'association INSERCYCLES BASSIN D'ARCACHON ET VAL DE L'EYRE, qui a été créée en 1998 et qui est installée au TEICH depuis 2007. Cette association porte un chantier d'insertion, et a pour vocation principale, outre l'insertion professionnelle, l'amélioration de la mobilité sur le territoire.

Le projet « Mobilité douce Véломalin® » a pour objet la récupération de vélos en fin de première vie, leur remise en état en utilisant au maximum des pièces détachées d'occasion et leur remise en circulation. Deux gammes de produits sont proposées :

- D'une part, les vélos d'occasion « simples » qui, après remise en état, sont destinés à la vente à bas prix principalement aux particuliers.
- D'autre part, les VELOMALIN®, qui sont remis « à l'état neuf » et qui sont aussi destinés aux particuliers mais, en majeure partie, aux partenaires souhaitant favoriser l'usage du vélo, que ce soit pour les loisirs ou la mobilité (*offices de tourisme, centres de vacances, entreprises, collectivités, acteurs de la mobilité,...*)

Les activités de production sont réalisées sur la commune du TEICH avec, néanmoins, une sous-traitance des prestations de sablage et de peinture en Gironde.

Le projet consiste à:

- Collecter le maximum de vélos en fin de première vie par tous les canaux possibles (*déchetteries, particuliers, collectivités,...*).
- Trier les vélos en fonction de leur potentiel (VELOMALIN®, vélos d'occasion, démontage pour récupération des pièces détachées, valorisation ferraille).
- Trier, nettoyer, remettre en état, référencer et stocker les pièces détachées de récupération.
- Remettre en état les vélos d'occasion, vérifier et remplacer si besoin les pièces d'usure et de sécurité.
- Re-fabriquer des VELOMALIN®.
- Commercialiser auprès des particuliers les vélos d'occasion et une partie des VELOMALIN®.
- Nouer des relations partenariales avec toutes les structures souhaitant favoriser l'usage du vélo (*Office de tourisme, Entreprises, Collectivités, PNRLG, Opérateurs de transport...*).

La phase de développement du projet qui a fait l'objet du Financement LEADER a duré 3 ans, de 2016 à 2018, le bilan présenté ci-après, intégrant aussi les enseignements de 2019 (année au cours de laquelle nous n'avons pas eu de financement spécifique), a été validé par le CA d'INSERCYCLES le 21 Novembre 2019.

2. Bilan

En 4 ans, 2016-2019, le projet est devenu une activité d'INSERCYCLES à part entière.

Cette activité représente, en 2019, plus du 1/3 de l'activité de l'association, le processus est stabilisé, les coûts sont maîtrisés, et l'activité est considérée comme pérenne dans les conditions actuelles (sans extension des locaux).

Vis-à-vis des objectifs externes, à savoir, favoriser les mobilités douces et réduire les déchets sur le Pays BARVAL, ils sont atteints :

- Remise en service de façon récurrente de plus de 220 vélos par an dont environ 1/3 de VELOMALIN®.

- Collecte de plus de 1000 vélos par an auprès des particuliers, des déchèteries, des propriétaires de parcs de vélo, des polices municipales, et valorisation selon 3 modalités

 - ré-usage (*VELOMALIN® et Vélos d'occasion*),

 - récupération pièces détachées,

 - valorisation matière.

- Participation à de nombreuses manifestations promouvant l'usage du vélo (*fête du vélo, manifestations en partenariat avec les collectivités locales du Pays, promotion du tourisme durable avec le PNRLG et le syndicat de la dune du Pilat...*).

- Participation à des expérimentations d'intermodalité avec différents partenaires : « billet combiné train + vélo » avec TER, Logistique et maintenance flotte de vélos en libre-service avec ECOVELO pour la COBAN, discussions en cours avec TRANSDEV.

Vis-à-vis des objectifs internes, les résultats sont satisfaisants à savoir :

- Augmentation de l'activité, embauche de 2 salariés en CDDI¹, et renforcement de l'assistance socio-professionnelle.

- Diversification des expériences professionnelles des salariés en CDDI favorisant ainsi leur retour à un emploi « classique ».

- Utilisation de la tâche « démontage/montage VELOMALIN® » comme support de formation.

- Motivation des salariés en CDDI sur l'activité « Vélo » versus « Scooter » (c'était l'inverse il y a 3 ans), ce qui va aussi dans le bon sens, du point de vue du développement durable.

- Augmentation de la notoriété d'INSERCYCLES, renouvellement et clarification de son image.

- Accroissement significatif (+ 30 %) de l'activité connexe de réparation de cycles (activité antérieure au projet VELOMALIN®).

¹ CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'insertion

-Hors subvention exceptionnelle et période de développement, pas d'impact majeur sur l'équilibre financier de la structure, le développement des recettes étant contrebalancé par le surcroît des dépenses.

3. Points de vigilance, axes de progrès

Ce projet, qui a pu être mené à bien grâce à ses financeurs, ses clients, ses partenaires, ses salariés et ses administrateurs est, sans conteste, un succès. Cette nouvelle activité apparaît pérenne en l'état, mais il reste, 4 ans après le démarrage (2016), encore des progrès possibles, certains peuvent être implémentés sans changement important, mais d'autres rendent nécessaire un nouveau local adapté à cette activité ainsi qu'une organisation adéquate.

Ci-après quelques pistes d'amélioration et quelques développements possibles :

*Un astérisque * signifie que l'action nécessite un nouveau local*

*Deux astérisques ** signifie que l'action nécessite l'embauche d'un profil spécifique*

-La **collecte des vélos** est satisfaisante d'un point de vue quantitatif, mais d'une part, la qualité de la ressource a tendance à baisser, et d'autre part, les temps et coûts logistiques sont très importants. Aussi, il faudrait :

-Refaire des campagnes de communication sur l'apport direct (sans passer par la déchèterie).

-Re-chercher des nouvelles ressources plus qualitatives (propriétaires de parc, distributeurs,..) pour la fabrication de VELOMALIN®.

-Mettre en place un processus de tri matière plus fin (séparation Alu/fer/plastique,..) pour améliorer la **valorisation matière** et chercher un financement spécifique (type éco-organisme pour les **filiales à responsabilité élargie des producteurs** - REP). *

-Augmenter le **taux de réutilisation des pièces d'occasion** via un agrandissement des espaces de démontage et de stockage ainsi qu'une rationalisation de la gestion.*

-Augmenter les **ventes de VELOMALIN®** ou/et les **services vélos (gestion de parc, maintenance, location)** auprès des collectivités, entreprises, institutions, associations dans le cadre des PDM et des objectifs des acteurs locaux concernant le développement des mobilités douces.**

-Augmenter la **production et les ventes de vélos d'occasion** auprès des particuliers en offrant plus de choix (taille / type / couleur) et plus de garantie pour se démarquer des plates-formes type « le bon coin ».* (ex : ENVIE ERG « Electroménager Rénové Garanti » qui rénove des appareils électroménager et qui centre une partie de sa communication aux niveaux national et local sur la garantie)

-**Renforcer les partenariats, les synergies, les mutualisations** et créer un écosystème autour du vélo.... Une « maison du vélo » en Pays BARVAL ? * et **